Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le
ID : 022-212203301-20260908-2026_09_05-DE

2026-09-05

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE SAINT-THELO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-THELO

DELIBERATION N°2026-09-05

SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le huit septembre à vingt heures trente, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en mairie de Saint-Thélo, sous la présidence de Madame Anne-Laure DUEDAL, Maire.

Date de la convocation : Le 02 septembre 2026

Sont présents : André LE MAUX, Lucie LAUBE, Jean-Paul DUAULT, Fabrice LE COUÉDIC, Sandrine BLANQUET, Aurélie COLLET, Caroline LE GUYADEC, Camille MOLÉ, Yves CHRETIEN

Absent excusé : Jean-Jacques FRABOULET donne pouvoir à Anne-Laure DUEDAL

Secrétaire de séance : Fabrice LE COUÉDIC

Délibération relative à la demande de soutien financier dans le cadre de l'organisation du congrès départemental des Sapeurs-Pompiers

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Uzel sollicite le soutien de la commune dans le cadre de l'organisation du Congrès départemental des sapeurs-pompiers des Côtes-d'Armor, qui se tiendra le 17 octobre 2026 sur la commune d'Uzel près de l'Oust.

Cet événement constitue un temps fort de rassemblement pour l'ensemble des acteurs de la sécurité civile du département. Il contribue notamment à valoriser l'engagement des sapeurs-pompiers, à renforcer les liens entre les différents centres de secours et à sensibiliser le grand public aux missions essentielles qu'ils assurent au quotidien.

Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le
ID : 022-212203301-20260908-2026_09_05-DE

2026-09-05

L'organisation de ce congrès engendre des frais logistiques et organisationnels importants. Afin de contribuer à leur prise en charge, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Uzel sollicite le soutien financier de différents partenaires.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE

Par **11** voix pour, **0** voix contre

- **De valider l'attribution d'une subvention de 500 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Uzel, afin de contribuer à la réalisation de ce projet.**

Fait à Saint-Thélo, le 09/09/2026

Pour extrait conforme,

Secrétaire de Séance
M. Fabrice LE COUÉDIC

Le Maire,
Mme Anne-Laure DUEDAL